

Dossier de l'Agence : 00582

[date]

## COURRIER ÉLECTRONIQUE

**Destinataires** : Comité fédéral d'évaluation d'impact : Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Ressources naturelles Canada, Santé Canada, Femmes et égalité des genres Canada, Développement économique Canada, Emploi et développement social Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Services aux Autochtones Canada et Transports Canada

### **Objet : Fiche d'information des autorités fédérales pour le projet minier Mont Sorcier**

Chers collègues,

Le comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence et du Gouvernement de la Nation Crie (le comité), a accepté la description initiale du projet minier Mont Sorcier (le projet) de Voyager Metals comme respectant les exigences du *Règlement sur les renseignements et la gestion des délais* en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (la LEI).

Le [date de publication], la description initiale du projet a été publiée sur le site Web du Registre canadien d'évaluation d'impact à <<lien vers la DIP>>, ce qui marque le début de la phase de planification de 180 jours. L'Agence a annoncé le début d'une période de consultation publique de [20 pour les projets habituels; 30 si une substitution est demandée] jours <<lien vers communiqué/avis public>>, invitant le public, les groupes autochtones et autres instances à fournir des commentaires sur le projet proposé.

Parallèlement à la période de consultation publique initiale, le comité réunira [a réuni] un comité d'évaluation fédéral pour le projet formé de représentants des autorités fédérales concernées et élaborera un plan de travail propre au projet qui établit les tâches, les produits livrables et les échéances correspondant aux délais prescrits par la Loi.

Conformément au paragraphe 13(1) de la LEI, le comité demande à votre ministère ou agence<sup>1</sup> de formuler des commentaires pour déterminer :

- vos responsabilités et votre expertise liées au projet;
- les enjeux clés susceptibles d'être pertinents pour la décision d'intérêt public, si une évaluation d'impact est requise; et,

---

<sup>1</sup> Toutes les références subséquentes à un ministère englobent les ministères ou agences.

- les précisions ou les renseignements supplémentaires que le promoteur pourrait fournir dans sa description détaillée du projet afin d'éclairer les prochaines étapes de l'étape préparatoire.

Vous trouverez ci-joint le formulaire intitulé *Fiche d'information des autorités fédérales* que le comité demande à votre ministère de remplir et de renvoyer au plus tard le [date]. Votre ministère est encouragé à fournir autant de détails que possible dans sa description des enjeux clés et des clarifications ou des informations supplémentaires que le promoteur pourrait fournir. Vous devez également fournir un bref résumé de chaque enjeu afin que le comité puisse l'inclure au sommaire des questions.

Après avoir reçu le sommaire des questions, le promoteur est tenu de soumettre une description détaillée du projet incluant une explication de la façon dont il entend tenir compte des enjeux soulevés. Le comité pourra communiquer avec votre ministère pour obtenir des renseignements ou des conseils afin de déterminer si la réponse du promoteur au sommaire des questions est complète. À la suite de l'approbation de la description détaillée du projet, l'Agence déterminera si une évaluation d'impact du projet est requise et, dans l'affirmative, élaborera la version provisoire des lignes directrices individualisées, en consultation avec le comité d'évaluation fédéral.

L'information soumise à l'Agence dans la *Fiche d'information des autorités fédérales* sera rendue publique sur le site Web du Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence). Veuillez ne pas inclure d'information qui ne peut pas être partagée publiquement. La [politique sur les présentations](#) de l'Agence décrit des exemples de renseignements privés ou confidentiels qui ne doivent pas être inclus.

Si vous avez des questions au sujet du processus d'évaluation d'impact ou du formulaire de réponse, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 418-563-2268 ou à [caroline.chartier@iaac-aeic.gc.ca](mailto:caroline.chartier@iaac-aeic.gc.ca)

Cordialement,

Gestionnaire du projet

p. j.

**PIÈCE JOINTE : 2 juin 2023**

**Fiche d'information des autorités fédérales**

**La réponse doit nous parvenir d'ici le 2 juin 2023**

Projet minier Mont Sorcier – Voyager Metals

Dossier de l'Agence : 00582

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Ministère/organisme              | Emploi et Développement social Canada (EDSC)  |
| Personne-ressource principale    | Sarah Strapps, Directrice de l'Intégration des politiques et des Projets spéciaux                                     |
| Adresse complète                 | 140 Promenade du Portage, Phase IV,<br>Gatineau, Québec K1A 0J9<br>Canada   |
| Courriel                         | sarah.strapps@hrsdcc-rhdcc.gc.ca  |
| Téléphone                        | 873-355-9643  |
| Personne-ressource - Alternative | Cathy Grimes, Gestionnaire, Politique stratégique et coordination<br>819-635-2828<br>cathy.grimes@servicecanada.gc.ca |

- 
1. Est-il probable que votre ministère ou agence soit tenu d'exercer une attribution liée au projet pour permettre sa mise en œuvre?

Dans l'affirmative, veuillez préciser la loi fédérale et cette attribution.

1b. Veuillez décrire toute consultation autochtone ou du public qui sera entreprise en relation avec l'exercice de toute attribution, y compris le moment où elle aura lieu.

**Non.**

- 
2. Votre ministère ou agence est-il en possession de connaissances ou de renseignements spécialisés qui pourraient être pertinents pour la réalisation d'une évaluation d'impact du projet?

Veuillez préciser les connaissances ou renseignements spécialisés.

**En tant qu'autorité fédérale, le EDSC fournit des conseils sur le développement social, l'apprentissage, le développement des compétences, l'emploi, le chômage, les groupes sous-représentés, ainsi que les conditions de travail et les relations sur le lieu de travail, y compris les programmes pertinents en ce qui concerne les peuples autochtones.**

- 
3. Votre ministère ou agence a-t-il pris en compte le projet, exercé une attribution en vertu de toute loi fédérale relativement au projet ou pris toute mesure qui permettrait la réalisation du projet en tout ou en partie?

Veuillez préciser s'il y a lieu.

**Non.**

- 
4. Votre ministère ou agence a-t-il eu des contacts avec le promoteur ou une participation quelconque auprès de celui-ci ou toute autre partie relativement au projet (par exemple, une demande de renseignements à propos de la méthode, des orientations ou des données, ou une présentation du projet)?

Veillez donner un aperçu des renseignements ou des conseils échangés.

**Non.**

---

5. Votre ministère ou agence possède-t-il des renseignements ou des connaissances supplémentaires non mentionnés ci-dessus, y compris des informations sur le contexte géographique, environnemental, économique ou social du projet (par exemple, emplacement de zones protégées ou sensibles, antécédents entre les communautés locales et le promoteur ou projets similaires, préoccupations sociales ou économiques locales ou régionales)?

Veillez préciser s'il y a lieu.

**En tant qu'autorité fédérale, le EDSC fournit des conseils sur les sujets suivants : le développement social ; l'apprentissage, le développement des compétences, l'emploi, le chômage, les groupes sous-représentés et les conditions de travail, et les relations sur le lieu de travail.**

**Le EDSC propose également une série de programmes visant à promouvoir un marché du travail efficace et inclusif, notamment par le biais des éléments suivants :**

- **Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SFCEA)**
    - Le programme SFCEA fournit un financement aux organisations autochtones de prestation de services à travers le Canada qui conçoivent et fournissent des services de formation professionnelle aux Premières nations, aux Inuits, aux Métis et aux populations autochtones urbaines/non affiliées dans leurs communautés.
    - Les organismes de prestation de services de l'SFCEA travaillent en étroite collaboration avec les employeurs pour identifier les besoins du marché du travail. Les organismes établissent un lien entre les besoins de formation et le marché du travail en fournissant les compétences et la formation nécessaires pour trouver un emploi, par exemple : un ensemble de formations professionnelles et de développement des compétences, allant des compétences essentielles telles que l'alphabétisation et le calcul à des formations plus avancées pour les emplois en demande.
    - Ils offrent également des services complémentaires (tels que l'aide à la garde d'enfants et au transport) pendant la formation afin de permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs professionnels à long terme. Les organismes de prestation de services sont chargés de conserver les informations relatives aux clients, telles que le nombre de travailleurs qualifiés, l'historique de la formation, l'éducation (certificats/diplômes) et les apprentissages.
  - **Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP)**
    - Le Fonds pour les compétences et les partenariats est un programme axé sur la demande et basé sur des projets qui encourage les parties prenantes, telles que les établissements de formation, les organisations communautaires, les entreprises locales et l'industrie, à s'associer à des organisations autochtones pour soutenir le développement des compétences, la formation professionnelle et l'aide à l'emploi pour les personnes autochtones. Ces partenariats visent à mieux répondre aux demandes du marché du travail local.
    - Dans le cadre du FCP, les prestataires de services autochtones conçoivent et mettent en œuvre des projets visant à atteindre les objectifs spécifiques de leurs partenaires en matière d'emploi, dans le but de favoriser l'emploi et une meilleure intégration sur le marché du travail. Il s'agit notamment de tester des approches innovantes en matière de formation au marché du travail et d'amélioration des résultats en matière d'emploi pour les populations autochtones.
  - **D'autres informations concernant autres programmes et services d'EDSC, le cas échéant ; sont disponibles ici : [L'InfoBase du GC](#)**
-

6. Quels sont les enjeux clés susceptibles d'être pertinents pour la décision d'intérêt public, sur la base du mandat des domaines d'expertise de votre ministère, et qui devraient être traités dans l'évaluation d'impact du projet, si l'Agence détermine qu'une évaluation d'impact est requise?

Pour chacun des enjeux clés, veuillez :

- décrire l'effet ou l'enjeu, y compris tout contexte pertinent;
- fournir la justification ou les données probantes expliquant pourquoi il s'agit d'un enjeu clé;
- indiquer, brièvement, les solutions à l'enjeu, notamment l'information ou les études qui devraient être exigées du promoteur dans les lignes directrices individualisées, les mesures d'atténuation potentielles, ou les exigences réglementaires pertinentes aux enjeux;
- fournir un résumé en langage simple qui pourrait être ajouté au sommaire des questions.

Les informations fournies seront utilisées par l'Agence pour déterminer si une évaluation d'impact est requise et, le cas échéant, développer des lignes directrices individualisées spécifiques au projet, qui se concentrent sur les enjeux clés susceptibles d'être pris en compte aux fins de la décision d'intérêt public.

Veuillez utiliser le tableau 1 pour répondre à la présente question.

**Vous trouverez ci-dessous les domaines généraux qui pourraient faire l'objet de 'examen d'EDSC (à développer lors des étapes ultérieures de la documentation du projet).**

- Les caractéristiques sociodémographiques actuelles de la main-d'œuvre du secteur économique du projet;
- Les caractéristiques de la main-d'œuvre par tranche d'âge et par sexe (si possible) de toutes les communautés touchées, y compris la disponibilité de travailleurs qualifiés et non qualifiés, les conditions de travail existantes, les salaires et/ou la fourchette de salaire moyen, l'emploi à temps plein et à temps partiel et la formation; l'inclusion d'une stratégie d'embauche et tous les efforts déployés pour promouvoir un marché du travail inclusif;
- Le nombre prévu d'emplois créés, la manière dont ils seront créés pendant la durée de vie du projet, les emplois créés au Canada par rapport à ceux créés dans d'autres pays, le type de compétences et de connaissances qui pourraient être nécessaires pour soutenir la réalisation du projet; la manière dont le budget du projet sera dépensé dans la région locale et dans la province et la manière dont il bénéficiera à la région locale;
- Les principales activités économiques dans la zone d'étude;
- Il devrait inclure le Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SFCEA) et le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP);
- Obstacles à l'emploi pour les groupes locaux sous-représentés tels que les minorités visibles, les autochtones, les personnes ayant un statut socio-économique inférieur, les personnes handicapées et les groupes ACS Plus;
- La disponibilité, l'accessibilité financière et l'adéquation des services de garde d'enfants dans le cadre de la mesure de l'évolution de l'infrastructure des services; et
- Conditions de base et impacts prévus, par exemple, comme indiqué dans le modèle des lignes directrices pour la rédaction de l'étude d'impact.

**Informations concernant le marché du travail local et d'autres marchés pertinents. Cela comprend les conditions initiales du marché du travail et les impacts anticipés du projet sur le marché du travail, y compris :**

- Les stratégies de formation et d'embauche, y compris l'intention de soutenir la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de ces stratégies; et
- Les effets sur l'emploi et la manière dont les effets négatifs sur l'emploi seraient gérés ou mitigés.

- 
7. Le cas échéant, déterminer les précisions ou informations supplémentaires que le promoteur pourrait inclure dans sa description détaillée du projet et dans sa réponse au sommaire des questions qui :

- donneraient confiance dans le fait que les questions/enjeux peuvent être abordées et gérées;
- pourraient éclairer la décision à savoir si une évaluation d'impact est requise, ou

- pourraient aider à l'individualisation des lignes directrices, si une évaluation d'impact est requise.
- ces précisions et informations supplémentaires seront incluses sous forme de questions/enjeux spécifiques dans le sommaire des questions fourni au promoteur

Veillez utiliser le tableau 2 pour répondre à la présente question.

**Il est encouragé que le promoteur fasse une tentative claire et précoce d'appliquer ACS Plus tout au long de leur analyse. Dans les cas où il n'est pas encore possible de fournir toutes les informations, notamment aux premières étapes du projet, nous demandons au promoteur de préciser leurs intentions de mettre en œuvre ACS Plus en spécifiant les informations qu'ils prévoient d'ajouter ultérieurement, afin de réduire le nombre de commentaires nécessaires en raison d'informations manquantes.**

---

Sarah Strapps

Nom de l'intervenant du ministère ou de l'agence

Directrice de l'Intégration des politiques et des Projets spéciaux

Titre de l'intervenant

2 juin 2023

Date

## Tableau 1 : Enjeux clés pour éclairer la prise de décision

L'Agence demande aux autorités fédérales d'aligner les avis d'experts sur l'approche de l'Agence en matière d'individualisation, qui est axée sur les enjeux ou effets clés susceptibles d'être pertinents pour la décision d'intérêt public. En déterminant les enjeux clés, les autorités fédérales devraient tenir compte du contexte du projet (taille, portée, emplacement), du savoir autochtone et des perspectives, ainsi que des préoccupations du public. Les enjeux clés peuvent inclure :

- les effets qui peuvent être importants, sur la base des connaissances des experts fédéraux et de l'expérience des projets antérieurs;
- les effets susceptibles d'avoir des répercussions sur les peuples autochtones et leurs droits, d'après le savoir autochtone et les perspectives ou l'expérience de projets antérieurs;
- les effets sur les espèces ou les habitats principaux (p. ex. les espèces en péril, importantes pour les communautés autochtones, importantes sur le plan commercial, fournissant une fonction écosystémique importante, etc.);
- les enjeux ou les effets qui peuvent résulter d'activités, de composantes ou de technologies nouvelles dans le cadre du projet;
- les effets comportant de grandes incertitudes, notamment en ce qui concerne l'efficacité des mesures d'atténuation;
- les effets transfrontaliers importants, lorsque les mesures d'atténuation sont limitées;
- les effets positifs, notamment lorsque le projet peut soutenir d'autres priorités gouvernementales, y compris la réconciliation avec les peuples autochtones;
- les enjeux clés soulevés par les communautés autochtones ou locales.

Les effets qui devraient être mineurs ou qui peuvent être gérés à l'aide de mesures d'atténuation bien comprises, d'orientations existantes ou d'autres processus réglementaires peuvent faire l'objet d'exigences d'information simplifiées ou être entièrement supprimés. Des conseils mesurés de la part des autorités fédérales sur les enjeux et solutions clés – et sur la portée et le détail des études et renseignements requis – permettront à l'Agence de concentrer les évaluations sur les enjeux qui sont importants pour les participants et les décideurs.

| ID commentaire  | Composante valorisée concernée ou éléments à examiner   | Description de l'enjeu clé (contexte et justification)   | Solutions  | Résumé en langage simple qui pourrait être ajouté au sommaire des questions  |
|---|---|--|--|--|
| <p><i>Veillez présenter les commentaires par organisation et par numéro de commentaire</i></p> <p><i>p. ex. : IAAC-01</i></p> | <p><i>Veillez indiquer les composantes valorisées ou les éléments à examiner – dans le cadre du mandat de votre ministère ou organisme – auxquelles s'applique l'effet ou l'enjeu</i></p> | <p><i>Veillez fournir une brève description de l'enjeu et la raison pour laquelle elle est un enjeu clé.</i></p> <p><i>Le cas échéant, fournir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>le cheminement des effets;</i></li> <li>• <i>le contexte social, économique ou environnemental qui est pertinent pour qu'il s'agisse d'un enjeu clé;</i></li> <li>• <i>les principales incertitudes qui devraient être abordées dans l'évaluation d'impact;</i></li> <li>• <i>les préoccupations ou le point de vue des Autochtones ou du public;</i></li> <li>• <i>le potentiel d'effets différentiels parmi divers sous-groupes;</i></li> <li>• <i>les données probantes ou du savoir traditionnel, y compris celles issues de l'expérience de projets antérieurs, qui appuient l'inclusion comme enjeu clé.</i></li> </ul> | <p><i>Le cas échéant, veuillez indiquer brièvement les solutions permettant de résoudre l'enjeu ou les effets potentiels, y compris :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>les études ou les renseignements requis pour décrire et caractériser l'effet, si une évaluation d'impact est requise; y compris toute orientation pour la collecte ou l'analyse des données ou les sources de données existantes pour éclairer l'évaluation;</i></li> <li>• <i>toutes les attributions dont dispose votre organisme qui peuvent atténuer, gérer ou fixer les conditions liées à l'effet;</i></li> <li>• <i>des conseils ou des politiques pour atténuer les effets ou des mesures d'atténuation ou de surveillance standard et bien comprises qui permettront de traiter les effets, y compris les activités de surveillance de suivi;</i></li> <li>• <i>les engagements que le promoteur pourrait prendre pour répondre à l'enjeu.</i></li> </ul> | <p><i>Pour les questions/enjeux à inclure dans le sommaire des questions, veuillez fournir une synthèse concise, en langage clair, de la question/enjeu clé et toute question ou directive à l'intention du promoteur.</i></p> |

|                      |                                      |  | <i>Si possible, veuillez-vous référer au texte existant dans le des lignes directrices .</i>  |  |
|----------------------|--------------------------------------|--|---|--|
| <b><u>ESDC-1</u></b> | Job Creation and Economic Conditions | <p>Job competitiveness and employability intersect in a region through the balance between job market demand, skills and qualifications, economic factors, industry composition, and access to education and training. These factors collectively shape the level of competition for jobs and the ability of individuals to secure employment opportunities in a given region.</p> <p><i>The proponent should provide the following information regarding job creation:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• How many jobs be added throughout the lifespan of the project?</li> <li>• To what extent will the local workforce be able to provide the workers needed by the project.</li> </ul> <p><i>Regarding labour force characteristics, the proponent should address the following points:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Existing working conditions</li> <li>• Wages and/or average salary range</li> <li>• Proportion of full-time and part-time employment</li> <li>• Inclusion of a hiring strategy and efforts made to promote an inclusive labour market</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• State approximately how many permanent/part-time jobs will be created at each phase of the project and skills required.</li> <li>• Demonstrate the projected employment opportunities using the number of anticipated full-time equivalents.</li> <li>• State approximately the number and proportion of workers that will be hired locally, how local hiring will be incentivised, and mitigation efforts regarding negative local economic impact which lack of local employment might cause (if necessary).</li> <li>• Provide information regarding the occupations necessary for the project, including the corresponding wages, working conditions, and benefits. Compare these factors to those of other workers in the same occupation in the province of study and Canada.</li> </ul> | <p>The benefits of the project are typically assessed based on the potential for high-quality employment.</p> <p>High-quality employment refers to jobs that offer favorable working conditions, fair compensation, and opportunities for growth and advancement.</p> <p>By gaining a deeper understanding of the types of jobs created, the necessary skills, and the duration of employment, we can develop a clearer picture of the project's impact on the employment landscape.</p> |
| <b><u>ESDC-2</u></b> | Training and hiring strategies       | <p>Training programs are an important part of hiring strategies for creating high-quality jobs, fostering economic competitiveness, addressing unemployment, enhancing employability, and closing skill gaps to meet the demands of the labour market.</p>   | <p>The proponent should provide information on the following facets regarding training and hiring strategies:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• What types of skills and knowledge may be required to support the completion of the project?</li> <li>• the types of jobs at different project stages, and;</li> <li>• the availability of training programs to educate the local population and surrounding areas.</li> </ul> <p>Provide additional information on proposed employer-sponsored training and/or other resources (private/third party and/or government programs that may support training effort).</p>   | <p>The proponent should include the training programs that they plan to use and which are available in the region.</p> <p>The proponent should indicate the specific skills that are required for jobs created throughout each step of the project.</p>  |



|        |                           |   |  |   |
|--------|---------------------------|---|--|---|
| ESDC-3 | Socio-economic conditions | <p>The Proponent should describe the anticipated positive and negative socio-economic impacts of the project to the community with respect to such categories as:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changes in income,</li> <li>• the impact on property values and the cost of living for local residence,</li> <li>• social supports and community safety.</li> </ul> <p>This will work towards ensuring the proposed project succeeds socially and economically within the community.</p> | The Proponent can undertake or commission studies on how to best address the impact the proposed project will have on the socio-economic conditions of its region and what solutions are necessary to deal with them appropriately.                              | The proponent should clearly state how it intends to determine the socio-economic impacts of a project and how it intends to deal with those impacts appropriately. |
| ESDC-4 | Indigenous People         | A description of how the proponent intends to incorporate Indigenous communities into employment opportunities provided by its proposed project is necessary to ensure Indigenous groups impacted by the project are accurately represented at all stages of a project's lifespan.  | The proponent can collaborate with the regional and local communities within which the project is located to ensure that impacted Indigenous groups concerns are adequately addressed while at the same time accessing any relevant government level assistance. | How the concerns and needs of impacted Indigenous groups will be address successfully needs to be clarified by the project's proponent.                             |

*Veillez insérer des lignes supplémentaires si nécessaire.*

**Tableau 2. Précisions ou informations supplémentaires que le promoteur pourrait inclure dans la description détaillée du projet ou dans la réponse au sommaire des questions**

| ID commentaire   | Section concernée de la description initiale du projet   | Description de la question/enjeu, la préoccupation ou l'incertitude  | Précisions ou renseignements supplémentaires  | Résumé en langage simple qui pourrait être ajouté au sommaire des questions  |
|--|--|--|---|--|
| <p><i>Veillez présenter les commentaires par organisation et par numéro de commentaire.</i></p> <p><i>p. ex. : AEIC-01</i></p> | <p><i>Si le commentaire est lié à une section précise de la description initiale du projet, veuillez fournir une référence.</i></p> <p><i>Vous pouvez également choisir de copier le texte pertinent ici.</i></p>  | <p><i>Fournir une description de la question/enjeu, la préoccupation ou l'incertitude que le promoteur pourrait inclure dans sa description détaillée du projet qui donnerait confiance dans le fait que les questions/enjeux peuvent être abordés et gérés sans l'intégrer dans l'évaluation d'impact, ou qui pourraient aider à individualiser les lignes directrices.</i></p> | <p><i>Fournir les précisions recommandées ou des informations supplémentaires à inclure dans la description détaillée du projet pour répondre à la question/enjeu, à la préoccupation ou à l'incertitude, par exemple :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>• des précisions de la description du projet (p. ex. composantes, activités, emplacements ou solutions de rechange);</i></li> <li><i>• des modifications de la conception du projet qui pourraient éviter les effets;</i></li> <li><i>• des données probantes qui pourraient être présentées pour démontrer qu'il n'y a pas de voie d'effet ou que les effets seront négligeables;</i></li> <li><i>• des données probantes selon lesquelles les mesures d'atténuation standard permettront de contrer les effets potentiels;</i></li> <li><i>• des engagements que le promoteur pourrait prendre pour répondre à la question/enjeu, y compris la mise en œuvre de politiques opérationnelles ou de documents d'orientation fédéraux.</i></li> </ul> | <p><i>Pour les questions/enjeux à inclure dans le sommaire des questions, fournir une synthèse concise, en langage clair, de la question/enjeu et de l'orientation du promoteur.</i></p> |
| <p><b><u>ESDC 1.</u></b></p>   | <p>Table 1, pg. 5 Theme: Workforce reads "Voyager (the Proponent) intends to maximize the positive effects of the Project on local and regional businesses and workforce, to develop and enhance their expertise and maximize opportunities for them."</p> | <p>The Proponent should provide additional detail as to how and in what way with respect to the Project's workforce the Project will maximize positive effects.</p>  | <p>The Proponent should clarify how it intends to follow through on maximizing the benefits of the Project with respect to its workforce, and providing supporting studies/evidence as needed.</p>  | <p>The Proponent should provide a detailed description of how it intends to fulfil maximizing the positive effects of the Project on the local and regional workforce.</p>               |
| <p><b><u>ESDC 2.</u></b></p>   | <p>Table 1, Page 5 Theme: Workforce reads "- Measures will be proposed to enable</p>   | <p>Clarity should be provided by the Proponent on the type of measures it intends to propose to assist Indigenous groups with respect to sufficient job training for the Project – which training will be provided in-house by</p>   |   | <p>Clarity should be provided by the Proponent on the potential source(s) of job training it intends</p>   |

|                       |   |  |   |   |
|-----------------------|---|--|---|---|
|                       | members of the Cree community to acquire the necessary skills related to the jobs offered during the construction and operation periods. In this regard, training and development programs will be developed in collaboration with local, regional and Cree organizations.”                                   | the employer or via external programs (private training organizations, government programs, etc).  | Additional reference to how established local training resources and networks can be leveraged for advice and/or training support, such as the Indigenous Skills and Employment Training (ISET) and the Skills and Partnership Fund (SPF), would demonstrate commitment to working with the local community to assess learning needs. | to provide for Indigenous groups impacted by the Project.   |
| <b><u>ESDC 3.</u></b> | Table 1, Page 5 Theme: Workforce reads “Measures will be proposed to encourage the hiring of Cree workers, including women and young workers, and to reduce barriers or constraints to employment (e.g., mechanisms for worker integration such as information sessions, a Cree employment counsellor, etc.). | Is this initiative limited only to Cree workers or will it also be extended to other Indigenous communities in the Region?   | It should be stated by the Proponent if it will be working towards reducing barriers or constraints to employment on behalf of all Indigenous groups impacted by the Project in the area.   | The Proponent should clarify the populations being impacted by the Project it intends to assist in reducing barriers to employment.       |
| <b><u>ESDC 4.</u></b> | Table 3, Main concerns expressed by Indigenous groups and Voyager's responses Page 11 (Summary) Theme: Local and Regional Economy reads “Voyager will ensure to produce and implement each of the policies, strategies and agreements related to the Project.”  | The statement is unclear – is this referring to the whole project and/or one or all of the specific concerns identified by Indigenous groups in this section of the documentation?   |   | .   |
| <b><u>ESDC 5.</u></b> | Table 3, Main concerns expressed by Indigenous groups and Voyager's responses Page 13 (Summary) Theme: Quality of Life “Collaborate with government and local authorities to support the development of a skilled workforce.”   | The IPD would benefit from greater detail on who the Proponent intends to collaborate with (governments, other community partners) and how to assist in the development of a skilled workforce for Indigenous peoples impacted by the Project. | The Proponent could specify what level of government/which government programs it may leverage to support job training for Indigenous groups (e.g. ISET and SPF).   | The Proponent should state who it intends to collaborate with to develop a skilled workforce involving Indigenous groups for the Project. |

|                        |  |  |  |  |
|------------------------|--|--|--|--|
| <b><u>ESDC 6.</u></b>  | Section 1.5, Page 16 reads “ Furthermore, in addition to the favorable results of DRA Global's preliminary economic assessment study (2022), several factors support the Project.” | There is no mention in the list of factors on socio-economic infrastructure that may support employees in the area ie. housing, availability of daycare programs, etc) as a contributor to success (and/or risk that needs to be mitigated)  | A future iteration of the IPD and DPD would benefit from additional details on the community’s existing socio-economic infrastructure. The Proponent should indicate whether local supports and infrastructure currently available are sufficient not just to benefit the Project but also the community at large throughout the project life-cycle. .                               | A more detailed description on how the location and existing infrastructure is sufficient not just the Project but also the community and if the existing socio-economic infrastructure is sufficient for the same reasons.  |
| <b><u>ESDC 7.</u></b>  | Section 1.7.9, Page 27 reads “the effects of the Project on Indigenous communities related to post-mining site remediation.”   | The last section of the summary IPD in Tables 7 and 10 entitled “Closing” only makes a brief reference to the post-closure of the mine and does not indicate any intention on the part of the Proponent to develop a post-closure plan.  | The Proponent should indicate its intention to develop a post-closure plan for the Project since the Project’s inevitable closure will impact both Indigenous groups and the entire community.   | The Proponent should indicate its intention to develop a post-closure plan.  |
| <b><u>ESDC 8.</u></b>  | Section 1.13.4, Page 39-40 section entitled Socio-Economic Conditions  | In this section the Proponent speculates the future growth of the labour force due to the implementation of the Project and outlines the existing level of labour force participation in the Project’s impacted communities but does not indicate the basis for its speculation and where the labour force will come from; nor does the Proponent indicate if the existing labour force is sufficient for the Project and if it not sufficient how the Proponent intends to address the issue.   | The basis for the Proponent’s assertion that the Project’s communities’ labour force will expand due the implementation of the Project itself should be specified; and whether or not the region’s existing labour force is sufficient for the Project and if not, how the Proponent will resolve this issue.  | The Proponent should provide its source information re: estimates of anticipated labour force growth as a result of the project (how this growth will be estimated),   |
| <b><u>ESDC 9.</u></b>  | Demographic and socioeconomic context of the project   | Demographics intersect with employability in a region through factors such as population size and growth, age distribution, educational attainment and skill levels, diversity and inclusion initiatives, social and economic disparities, and migration and immigration patterns.<br><br>A community profile should be included with the following information:<br>•The current socio-demographic characteristics of the community and the economic sector's workforce related to the project.<br>•Baseline demographic information of the general population.<br>•The labour force characteristics by age group and sex.<br>•Social and economic context of the region of study such as main economic industries, similar projects in the area, etc. | •Census 2021 data should be consulted for information regarding labour force characteristics, education, income, etc.<br>•Effects to employment and how any adverse effects to employment would be managed, or mitigated;<br>•Details on any commitments to maximize positive socio-economic outcomes for local communities, as well as the provision of a detailed hiring strategy. | The proponent should provide a clear image of who lives in the region of study as well as the socio-economic context of the region.<br><br>This should include reference to any other similar projects in the region as employment strategies and number of workers may be affected by intersecting industries in close proximity. |
| <b><u>ESDC 10.</u></b> | Gender Based Analysis+   | It is encouraged for the proponent to make a clear and early attempt at applying GBA+ throughout their analysis. In situations where it may not be feasible to provide all the necessary information, particularly in the initial stages of the project, we request that the proponent clarifies their intentions to implement GBA+. This can be achieved by specifying the information they intend to include in the future, aiming to minimize the volume of comments due to missing details.  | The proponent should take into consideration and provide relevant information regarding:<br>•How they will incorporate visible minorities, indigenous person, people from a lower socioeconomic status, persons with disabilities, and GBA+ groups into their workforce through skills and training programs, wage incentives, and working conditions.                               | Applying GBA Plus to impact assessments improves our understanding of the positive and negative effects that a designated project may have on diverse population groups’ employment opportunities and subsequent socioeconomic mobilization.   |

|                        |                    |  |  |  |
|------------------------|--------------------|--|--|--|
|                        |                    |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>•Employment barriers to participation for local underrepresented groups and mitigation efforts to reduce the barriers.</li> <li>•Provide information regarding wages, working conditions, and benefits and how they would compare to industry, provincial, and national averages.</li> <li>• Availability, affordability and appropriateness of child care as part of the measurement of the change in infrastructure in services; and</li> </ul> | The proponent should provide details concerning efforts to recruit, train, promote, and retain members of underrepresented groups, which experience poorer employment outcomes and specify how competitive worker compensation and working conditions would be.  |
| <b><u>ESDC 11.</u></b> | Project Life-cycle | It is encouraged for the proponent to take into consideration foreseen, unforeseen circumstances, which may affect the employment of their workers such as, reduced capacity due to economic reasons, and the project's closing. | Describe worker assistance such as the following: <ul style="list-style-type: none"> <li>•Assistance provided to laid-off workers.</li> <li>• Early-retirement, severance pay, training, offers of employment elsewhere and relocation assistance.</li> </ul>  | Industries are quickly changing due to technological advances and workers who were once employed may experience employability issues once a project closes and they return to the labour market.<br><br>The proponent should take into consideration how their project may change the socio-economic landscape of a region and mitigate the negative effects at the project's end. |

*Veillez insérer des lignes supplémentaires si nécessaire.*